



**Madame GUILLOUARD**

**PDG de la RATP**

54 Quai de la Rappée  
75599 PARIS Cedex 12

Bagnolet, le 11 décembre 2018

Madame la Présidente Directrice Générale,

Nous avons écouté les propositions du Président de la république, en réponse à la grave crise sociale que traverse notre pays.

Il appartient à chaque citoyen de juger de la pertinence des réponses apportées à cette occasion.

Nous avons entendu la demande du Président, adressée aux entreprises, afin qu'elles versent une prime de fin d'année à leurs salariés, dans le cadre du soutien au pouvoir d'achat et du partage de la valeur créée dans ce pays.

D'ores et déjà, de nombreuses entreprises, voire des branches patronales, ont communiqué leur volonté de s'inscrire dans cette démarche, soit en s'engageant clairement à verser une prime de Noël, soit en exprimant leur accord de principe avec cette initiative.

La RATP, entreprise publique, dont les résultats sont excellents chaque année, doit à notre sens saisir l'occasion qui lui est donnée de reconnaître l'engagement de ses agents et les résultats obtenus en retour.

**L'UNSA RATP demande le versement d'une prime de fin d'année de mille euros, à chaque salarié.**

Notre organisation syndicale portera cette revendication avec force dans le cadre de l'audience que nous sollicitons auprès de vous.

Dans cette attente, recevez, Madame La Présidente, nos salutations respectueuses.

Thierry BABEC

Secrétaire Général